GRAND CONSEIL **M 3117**
de la République et canton de Genève

Signataires : Stéphane Florey, Julien Ramu, Patrick Lussi, Virna Conti, Michael Andersen, Marc Falquet, Yves Nidegger, Daniel Noël, Florian Dugerdil, Guy Mettan, Lionel Dugerdil, Jean-Marie Voumard, Gabriela Sonderegger

Date de dépôt : 10 avril 2025

Proposition de motion
Genève, canton suisse !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

– que Genève est avant tout un canton suisse ;
– que le chômage reste relativement élevé dans notre canton ;
– que le nombre de frontaliers dépasse largement celui des chômeurs et des demandeurs d'emploi ;
– le remplacement de la main-d'œuvre nationale par de la main-d'œuvre frontalière (effet de substitution) ;
– la hausse du taux d'aide sociale constatée à Genève ;
– que les frontaliers ne devraient en aucun cas passer avant nos concitoyens ;
– qu'au vu du nombre d'emplois générés, Genève devrait être un territoire ZERO chômeur ;
– que les pendulaires étrangers génèrent beaucoup de nuisances et ne font pas les affaires des commerçants genevois ;
– que Genève ne devrait subir aucune pression et aucune prétention de la France, que ce soit sur la mobilité, la fiscalité, le chômage ou le marché de l'emploi ;
– que Genève s'est montrée jusqu'ici suffisamment généreuse avec nos voisins français ;

ATAR ROTO PRESSE – 80 ex. – 05.25

– que cette générosité ne doit pas se faire détriment de nos propres habitants ;
– que les intérêts des citoyens genevois doivent rester notre priorité,

invite le Conseil d'Etat

– à remplacer le concept du « Grand Genève » par un concept « Genève, canton suisse » ;
– à rendre rapport au Grand Conseil sur l'avancement de ce projet.

EXPOSÉ DES MOTIFS

C'est en principe au canton de Genève qu'il appartient d'élaborer une politique globale de la mobilité[1]. Le Grand Conseil est compétent pour autoriser, par voie législative, les projets importants de création ou de modification de routes cantonales[2]. Enfin, la construction, l'exploitation et l'entretien des routes nationales reviennent à la Confédération[3]. Une chose est certaine, c'est qu'il n'appartient pas à un groupement composé notamment d'élus français de dicter la politique de la mobilité ou des travaux de Genève et de la Confédération.

C'est donc avec étonnement que les Genevois ont pris note des revendications du président du Pôle métropolitain du Genevois français exigeant de la Confédération la création d'une voie réservée aux véhicules pratiquant le covoiturage à la douane de Bardonnex. Les exigences de l'élu français, vice-président du bureau de l'assemblée du Grand Genève, ont été relayées par ce groupement.

Dans un contexte de hausse continue du nombre de travailleurs frontaliers, il faut souligner que cette nouvelle outrecuidance d'un élu français est très mal perçue par nos résidents à la recherche d'un emploi ou licenciés au profit de travailleurs frontaliers et mal protégés par un Etat cantonal qui pousse la libre circulation des personnes dans ses derniers retranchements. Le nombre de travailleurs frontaliers « actifs » est passé de 57 002 en 2010 à 112 100 fin septembre 2024, soit une augmentation de 96,6%. Au cours de l'année 2024, le nombre de frontaliers actifs a connu une accélération avec 24 835 nouveaux inscrits, en provenance de régions toujours plus lointaines, comme de la région parisienne. C'est donc pour faciliter la venue de ces nouveaux frontaliers dévorant les kilomètres d'autoroute que des revendications de voies de circulation particulières aux douanes apparaissent.

Il sied d'observer que, pendant que le nombre de travailleurs frontaliers s'accroît, celui des bénéficiaires de l'aide sociale poursuit une augmentation inquiétante à Genève. Les conséquences négatives de la libre circulation des personnes sur le retour à l'emploi des personnes à l'aide sociale sont démontrées avec la hausse du taux de l'aide sociale enregistré à Genève dans les dernières statistiques fédérales pour l'année 2023, parues en

---

1 Art. 190, al. 1 Cst-GE (A 2 00)
2 Art. 8, al. 1 LRoutes (L 1 10)
3 Art. 83, al. 2 Constitution fédérale

décembre 2024. Cette hausse contraste avec la baisse enregistrée dans 24 des 26 cantons suisses[4].

Sur le front du chômage, Genève enregistre une augmentation en 2024 et le taux de chômage est désormais aussi le plus élevé depuis septembre 2021. En décembre (2024), le canton compte 11 348 chômeurs, ce qui représente une hausse de 3,3% en un mois et de 11,7% en un an, ainsi que 16 564 demandeurs d'emploi (+ 1,9% en un mois, + 9,2% en un an). Sur l'ensemble de l'année 2024, le taux de chômage moyen dans le canton s'établit à 4,3% contre 3,8% en 2023. Cette hausse concerne les deux sexes, toutes les tranches d'âges et presque l'ensemble des secteurs économiques[5]. Avec 112 000 frontaliers actifs occupant des emplois, il est incompréhensible que nos plus de 16 000 demandeurs d'emploi ne puissent pas intégrer ou réintégrer le marché de l'emploi genevois. Genève devrait être un territoire « ZERO chômeur ».

Malgré une libre circulation des personnes se faisant au détriment de sa population, Genève se montre généreuse avec la France en reversant en 2024 372 millions de francs dans le cadre de la compensation financière genevoise relative aux frontaliers (CFG). Cette générosité n'a pas empêché un groupe d'élus français de demander à leur ministre d'entamer une négociation immédiate avec la Suisse au sujet du chômage frontalier avec comme objectif, dans un contexte budgétaire français délicat, que la Suisse indemnise les frontaliers français en cas de perte d'emploi.

Genève est l'un des cantons souverains de la Confédération. A ce titre, il n'a pas à être à la botte de la France et ni à se plier à ses interminables exigences notamment formulées dans le cadre du projet d'agglomération franco-valdo-genevoise « Grand Genève » qui tend à prendre la forme d'une chambre d'enregistrement pour toutes sortes de revendications avec un financement genevois à la clé. Pour toutes ces raisons, la présente proposition de motion demande d'abandonner le concept du « Grand Genève » et de lui substituer un concept « Genève, canton suisse », devant notamment permettre de réaffirmer et de renforcer notre lien avec la Confédération.

Au vu de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à cette proposition de motion.

---

4 https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/securite-sociale/aide-sociale.gnpdetail.2024-0501.html

5 https://statistique.ge.ch/actualites/welcome.asp?actu=5526&Actudomaine=03_03&mm1=01/01&aaaa1=2025&mm2=1/23&aaaa2=2025